

	<p>respectives lors de sa mise en œuvre effective (un atelier national a été organisé)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La valeur de données ; - La sécurité ; - Les règles de conformité et respect des normes de partage de données ; - La confidentialité ; - La transversalité des données environnementales - La diversité de producteurs de données - L'éloignement de différents producteurs de données ; - Les exigences de producteurs de données, etc. 	<p>données ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - La connaissance de différentes sources de données environnementales et leurs producteurs respectifs ; <p>La mise en place d'un réseau ou plateforme de partage de données environnementales à structure multisectorielle ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'adhésion effective de plusieurs parties prenantes au projet et la nécessité de la prise en compte de leurs besoins ; - L'évaluation et la connaissance des besoins nationaux en matière d'implantation du projet SIEP.
	<p>Mise en place d'une plateforme multisectorielle des points focaux nationaux dans le cadre de partage de</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La multiplicité de secteurs impliqués en rapport avec la nature de données environnementales 	

